

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 20 décembre 1770

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 20 décembre 1770, 1770-12-20

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/143>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitCher et digne philosophe, c'est pour vous dire...

RésuméFait part à Thomas de la menace de [Brosses], écrit en ce sens à d'Argental pour Foncemagne.

Date restituée[c. 20 décembre 1770]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire70.121

Identifiant1501

NumPappas1118

Présentation

Sous-titre1118

Date1770-12-20

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreKehl LXIX, p. 90-91. Best. D16853. Pléiade X, p. 533

Lieu d'expéditionFerney

DestinataireD'Alembert

Lieu de destinationParis

Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr.

Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Besterman D16853

20décembre 1770 Voltaire à D'Alembert

LETTER D16852

pp. 151-152

1118

December 1770

• 150 1

Que jamais le conseil n'a songé à se départir de ses droits sur la maison et sur le terrain attenant vendu par Choudens à la Dame Denis. Il prétend que le 23^e 1760 le conseil suprême la taillabilité à laquelle lui Choudens était sujet, moins la somme de 507L que paia pour lui mad^e Denis².

Il est bien vrai que mad^e Denis paia 507L pour Choudens au Trésorier, mais il est faux que le conseil ait levé la taillabilité attachée à cette portion de terre. Nous croions même que le conseil n'en a pas le droit, et que c'est un bien de la République sur lequel il n'y a que le Conseil des soixante qui puisse transiger.

Pourvu qu'un secrétaire d'état ou un syndic nous donne une attestation que la République ne s'est jamais départie de ce droit qu'elle réclame, nous sommes contents; c'est à nous seulement à nous pourvoir en temps et lieu contre cette prétention. Nous ne voulons être taillables de personne, pas même de l'Évêque d'Annecy.

Vous pourriez encor, Monsieur, nous donner de votre main une attestation, que les syndics de Genève vous ont assuré n'avoir jamais cédé ni à Choudens, ni à personne, le droit de main-mortue que la République prétend sur la maison et terrain vendus par less³ Choudens à Mad^e Denis en 1759 en foi de quoi nous avons signé pour servir ce que de raison.

MANUSCRIPTS 1. o⁴ (Institut 1281, f.197).
EDITIONS 1. *Correspondance inédite* (1825),
pp.144-5.

COMMENTARY

¹ Jean Jacques de Chapeaurouge and
Jean Lullin were the secretaries of state.
² Littre quotes two examples of this
ord, the present one and another from

Voltaire in a letter of 30 March 1772 (Bent.
D17663).

³ 'Barthelemy fils de feu Etienne De
Choudens' appears in the records for 1760
only as guilty of 'libertinage et excès scan-
daleux commis de nuit dans les Rues en
insultant des Personnes du sexe' (Geneva
ARC, ccxx.409, 420, 426, 428, 431).

D16853. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

1501

1118

[c.20 December 1770]

Cher et digne philosophe, c'est pour vous dire que je fais part¹ à Thomas la petite menace de l'*infidélité*² de province. Je souhaite que cet auteur des tches, petit persécuteur nasillonneur, n'ait point la place due aux la Harpe, x de Lille, aux Caperonnier, à Marin-même qui peut rendre des services aux ns de lettres; mais tâchez que mm. Duclos, Thomas, Marmontel, Saurin, isenon, gardent le secret. J'ai écrit³ à m. d'Argental, et l'ai prié de parler oncemagne, comme je vous l'ai mandé⁴, et même j'écrirai⁵ encore. Je crains n que l'*infidélité* ne le sache, et ne me joue un mauvais tour; mais il faut oir mourir pour la liberté.

151

December 1770

LETTER D16853

EDITIONS 1. Kehl lxix.90-1. 2. Renouard
lxii.558-9.

TEXTUAL NOTES

In ED1, substantially followed by all editions, this letter was conflated with Best.D16854.

COMMENTARY

¹ the letter has not come down to us.
² Voltaire is presumably using this term in the sense of 'petitioner'.

³ Best.D16843.

⁴ see Best.D16843, note 8.

⁵ if so, the letter has not come down to us.

D16854. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

Cher et digne philosophe, c'est une petite douceur de voir les assassins du chevalier de la Barre humiliés. Mais n'importe par qui nous soyons écrasés, nous le serons toujours.

Fédéric m'a écrit des vers à faire mourir de rire de la part du roi de la Chine. Je vous prie de me mander ce que vous savez du roi de Danemarck.

Puisque je suis en train de vous parler de rois, je vous avoue que Catau me néglige fort, et que le grand turc ne m'a pas écrit un mot. Vous voyez que je ne suis pas glorieux.

Je vous prie, mon très cher ami, quand vous n'aurez rien à faire, de m'écrire tout avec toute la liberté de votre sublime caractère.

Envoyez vos lettres (et pour cause) chez Marin, secrétaire de la librairie, rue des filles s^e Thomas, et mettez simplement pour adresse, à V..

à Ferney ce 21 x^{me} 1770

MANUSCRIPTS 1. cc (Th.D.N.B., Lesplasse, III.51-2).

EDITIONS 1. Kehl lxix.90-1. 2. Renouard
lxii.558-9.

TEXTUAL NOTES

* see the note on Best.D16853.

D16855. Voltaire to Louis François Armand Du Plessis,
duc de Richelieu

21^{me} x^{me} 1770, à Ferney

Eh mon Dieu ! je ne sais plus si j'ai demandé à mon héros sa protection auprès de l'Empereur de la Chine. En tout cas, voicy mon placet que je lui présente.

Les meurtriers du chevalier de La Barre, et du Lieutenant général Laly sont donc un peu humiliés, mais le sang en est-il moins répandu, et est-ce là une satisfaction ?